L'Honorable Thomas Chapais a parfaitement démontré que les débits de boisson ne donnent de rendement utile qu'à la bourse de leurs propriétaires. Ni la santé, ni l'intelligence, ni le cœur des buveurs d'alcool n'en profite. Pas même le commerce y trouve son compte. C'est ce que les pouvoirs publics, tant ici qu'à l'étranger, sont en frais de comprendre pour le plus grand bien de tous.

Le Président de la Ligue antialcoolique de Québec, l'Honorable Juge F.-X. Lemieux parla des désordres produits dans la société par l'alcoolisme et l'ivrognerie qui en est la fille. Il n'eut pas de peine à trouver dans son expérience personnelle des récits lamentables, allant à faire toucher du doigt ce que l'histoire de la criminalité et des ruines de toutes sortes mettent, chez nous, sur le compte de l'alcool, tueur d'énergie et de nobles sentiments.

Certes, on avait le droit de chanter, à Limoilou, dimanche dernier, le cantique aux allures martiales : En avant, marchons!

AUBERT DU LAC.

LA PROHIBITION À SAINT-PHILIPPE DE NÉRI

Nous apprenons avec plaisir que lundi, le 21 décembre, les paroissiens de Saint-Philippe de Néri ont approuvé un règlement de prohibition locale par une majorité de 31 voi s.

Ce beau résultat est dû aux efforts et au dévouement de monsieur le curé, de la Ligue du Sacré-Cœur et de la Section paroissiale de la Croix Noire.

Nos félicitations.

spi-

nent

c et

sup-

era.

ien-

ille,

ires

, le

des

lité

etelle

de

et

ner

on

les

1X,

ue

llu

111

és

nt

one

le

lu

st

le

mi-

G.

LA TEMPÉRANCE À SAINT-LAZARE DE BELLECHASSE

Le 17 octobre dernier, le R. P. Géna, rédemptoriste, arrivait à Saint-Lazare pour commencer, le lendemain, à prêcher un triduum de Tempérance.

Les exercices de ce triduum furent suivis avec grande piété. Le temps et les chemins étaient exceptionnellement mauvais, mais ce ne furent pas des raisons, ces jours-là, pour empêcher les paroissiens de se presser nombreux dans leur belle grande église. Aussi, comme il fut beau et consolant le succès du triduum ! car, touchés par la grâce de Dieu et encouragés par les magnifiques instructions du Père prédicateur, sur 845 communiants, 672 se sont fait inscrire dans la Société de la Croix Noire : 257 hommes, 318 femmes et 97 enfants au-dessus de 10 ans.

Ces braves gens ont droit à nos plus sincères félicitations; espérons que le bon exemple qu'ils continueront à donner, fera prendre de généreuses et énergiques résolutions à ceux qui ont manqué de courage.